

**CONCERTATION PREALABLE RELATIVE AU PROJET DE LIAISON  
PAR CABLE ENTRE CRETEIL ET VILLENEUVE - SAINT-GEORGES  
« CABLE A »**

**AVIS DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS  
FNAUT ILE-DE-FRANCE  
Octobre 2016**

*L'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France constitue la branche francilienne de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).*

*La FNAUT regroupe plus de 150 associations locales qui militent pour la défense des usagers des transports, le développement des transports publics, la réduction de la place de la voiture individuelle en ville et le transfert modal (voyageurs et marchandises) vers les systèmes les plus respectueux de l'environnement.*

**PERTINENCE DES TRANSPORTS PAR CABLE EN MILIEU URBAIN**

Conçu spécifiquement pour le franchissement d'obstacles, le transport par câble (téléphérique ou télécabine) s'est principalement développé en montagne. Cependant, son utilisation est également possible en milieu urbain. Il rencontre depuis quelques années plusieurs succès remarquables à l'étranger, en particulier pour répondre à des problématiques de franchissement de coupures urbaines (cours d'eau, vallées, voies autoroutières, faisceau ferroviaire...).

Capable d'opérer dans des reliefs à fortes pentes, le câble peut offrir une alternative à des parcours routiers contraints à des détours importants en améliorant significativement les temps de déplacement.

## **PERTINENCE DU PROJET**

Dans le cas du projet Câble A destiné à relier Créteil - Point du Lac à Limeil-Brévannes et au plateau de Villeneuve - Saint-Georges, nous sommes à l'évidence dans un environnement qui correspond bien à celui où le transport par câble apparaît pertinent : franchissement de plusieurs coupures urbaines comme la RN406, la ligne TGV ou le faisceau ferroviaire de Valenton.

A ces obstacles s'ajoute une différence de niveau notable entre Créteil et le plateau de Villeneuve- Saint-Georges qui n'est relié aux vallées de la Marne et de la Seine par aucun axe routier majeur.

Cependant, le Câble A ne pourra montrer toute son efficacité que si le réseau de bus STRAV est restructuré autour de cette ligne et renforcé lors de sa mise en service.

## **POINTS DE VIGILANCE**

Il convient cependant de signaler deux points de vigilance.

### **Sécurité aérienne**

Le premier point porte sur la proximité de l'aéroport d'Orly. En effet, le secteur Bois-Matar - Emile Combes se trouve dans l'axe d'une des pistes de l'aéroport d'Orly. Bien que les avions volent en condition normale à une altitude bien supérieure à celle du sommet des pylônes du télécabine Câble A, nous nous étonnons que la question de la sécurité aérienne ne soit pas évoquée dans le dossier mis à la disposition du public. La réglementation aérienne tenant bien entendu compte des situations dégradées et du survol possible à faible altitude des secteurs proches des aéroports, il serait souhaitable que le maître d'ouvrage confirme que ce point a bien été pris en compte dans le projet.

### **Capacité**

En l'absence d'expérience en matière de transport urbain par câble, la capacité du système proposé a été fixée à 1600 voyageurs par heure et par sens en heure de pointe avec un espacement de 22,5 s entre chaque cabine. Le dossier indique qu'il sera possible, si nécessaire, d'augmenter la capacité du système jusqu'à 2000 voyageurs par heure de pointe. Il serait souhaitable d'envisager dès à présent les solutions à mettre en place au cas où cette ligne serait dépassée par son succès, comme cela est le cas en Ile-de-France pour certaines lignes de tramway (T3a et T5) ou d'autobus (TVM).

## **AVIS DE L'AUT / FNAUT ILE-DE-FRANCE**

En résumé, l'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France soutient le projet de liaison par câble entre Créteil et Villeneuve - Saint-Georges. Elle demande cependant que les deux points de vigilance signalés fassent l'objet d'une information complémentaire du public après, si nécessaire, approfondissement du dossier.

-----